



FEDERATION FRANCAISE de PARACHUTISME

CONSEIL TECHNIQUE PERMANENT CIRCULAIRE DE SECURITE N° 68

Jean COUPE

N/Réf. : JC/nv/1403

POUR AFFICHAGE

DATE : 15 mars 1994

OBJET : Pliage des voilures de secours.

MATERIEL CONCERNÉ : Sacs de déploiement équipés de pontets de lovage.

TEXTE :

L'information suivante a été portée à la connaissance du Conseil Technique Permanent, par un service qui assure l'entretien des équipements de saut et le pliage des secours.

Lors du repliage d'une voile de secours MINIMAX 7, pliée en sac de déploiement ATOM 34-1, le plieur a constaté un arrêt dans le processus de délovage des suspentes.

Une sollicitation très énergique (supérieure à celle qui correspondrait à la traînée d'un extracteur) ne permettait toujours pas le délovage des suspentes et l'ouverture du sac de déploiement.

L'examen du matériel a fait apparaître un accrochage des aiguilletés des suspentes au niveau du bord extérieur d'un pontet de lovage. La configuration de cette accrochage (mise en évidence sur une photo) était sans nul doute de nature à interrompre le déploiement de la voile de secours.

Pour éviter qu'un tel incident ne puisse conduire à un accident mortel, le Conseil Technique Permanent vous demande :

- de disposer les aiguilletés de raccordement des suspentes, entre les deux bandes des pontets de lovage
- d'éviter que les extrémités des loaves ne dépassent ces pontets sur une longueur telle qu'elle puisse favoriser un verrouillage

Ces observations :

- concernent tous les sacs de déploiement équipés de pontets de lovage
- ne remettent pas en cause ce principe de maintien des lovages. De signaler, cependant, qu'à l'origine des premiers sacs de déploiement, l'extrémité des pontets était étranglée de telle sorte que les boucles de lovage ne puissent dépasser.

Toujours concernant le pliage des voilures de secours, par retour d'informations, nous ont été signalées des négligences graves d'utilisation des matériels ou de pliage, à titre d'exemples :

- récupération de chute KEVLAR pour confectionner des "loops" de fermeture.
- utilisation des suspentes polyamide 200 daN, non LOR, pour "loop" de fermeture.
- longueurs des "loops" de verrouillage non respectées, sur plusieurs équipements 5 à 7 cm de plus que la longueur optimale.
- mauvaise répartition de la voile dans le sac.
- loves de verrouillage du rabat de fermeture du sac de déploiement, non maintenues par les boucles du Sandow de verrouillage.
- vis et écrou de fixation de l'embout de la gaine du FXC montés à l'envers.
- etc...

En attente de la mise en place de la qualification de plieur de secours (qui reste d'une grande actualité pour répondre aux impératifs de la réglementation internationale qui se met en place), nous ne pouvons que vous engager à sensibiliser les plieurs de secours, sur la stricte application des procédures de pliages.

DECISION FEDERALE : Application des directives du C.T.P.

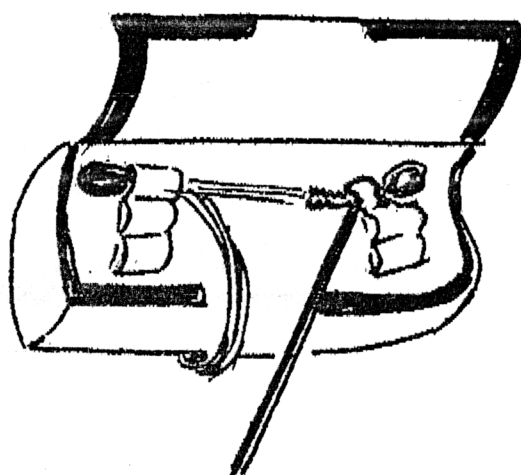
DATE D'APPLICATION : Dès réception.

DIFFUSION :

- Président FFP
- Présidente de l'U.E.P.
- Directeur Technique National
- Ministère de la Jeunesse et des Sports
- Directeurs Techniques
- Réparateurs de parachutes
- Membres du C. T. P.
- MM. Y. CHALOIN - J.F. PRUNIER - M. TOURNIER
- Etat Major de l'Armée de Terre
- Etat Major de l'Armée de l'Air
- Etat Major de la Marine
- Paramag - Les Hommes Volants
- Parachutes de France - Parachute Shop - Parafun - Toutazimut

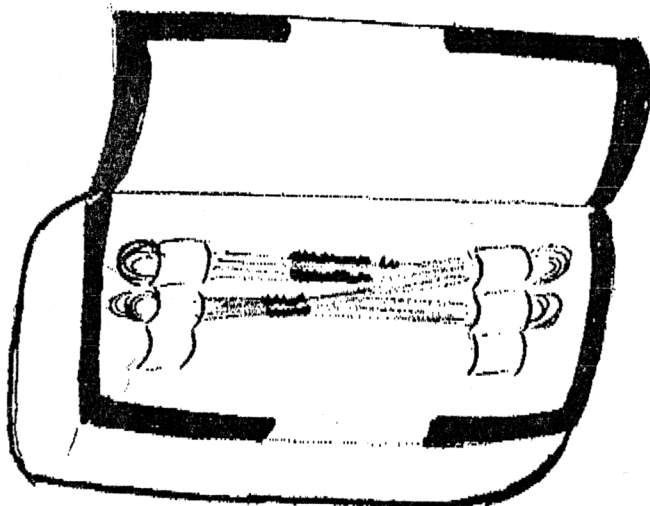
CONSEIL TECHNIQUE PERMANENT
CIRCULAIRE DE SECURITE N° 68

POUR AFFICHAGE



INCIDENT :

Accrochage des
aiguilletés à l'extérieur
d'un pontet



- Placer les aiguilletés entre
les deux bandes des
pontets de lovage.

- Eviter boucles trop
longues favorisant un
accrochage.